

| <i>Extrait du registre des délibérations</i>   |  |  |
|--|--|--|
| <b>Délibération – Comité syndical du 22 avril 2025</b>   |  |  |
| <p><b>CONSEILLERS SYNDICAUX :</b></p> <p>EN EXERCICE : 21</p> <p>PRESENTS : 11</p> <p>VOTANTS : 11</p> <p>QUORUM GEMAPI : 10</p> | <p><b>PRESENTS :</b> UMBERTO DIMASTROMATTEO, FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, BERENICE LACOMBE-SPADOTTO, RAPHAEL THEVENON, GHISLAINE JOLY, FREDERIC REY, FRANÇOIS RIEU, DANIEL DUPRE, RAYMOND COMBAZ, PIERRE BESSY ET PHILIPPE PRUD'HOMME</p> <p><b>EXCUSES :</b> SEBASTIEN VIOLI, CATHERINE PICQUE, CHRISTIAN EXCOFFON, CHRISTELLE MOLLIER, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, MIKE ROUSSEAU, CHRISTOPHE BOUGAULT GROSSET-GRANGE, SEBASTIEN SCHERMA ET MICHEL LUCIANI</p> <p><b>POUVOIRS :</b> CHRISTOPHE BOUGAULT GROSSET-GRANGE AYANT DONNE POUVOIR A UMBERTO DIMASTROMATTEO</p> <p><b>ABSENTS :</b> PATRICE CHIROUZE, LAURENT SOCQUET, JEAN-PIERRE CHATELLARD, FRANCK PACCARD ET PHILIPPE ROISINE.</p> <p><b>CARTE GEMAPI :</b> PHILIPPE PRUD'HOMME NE PREND PAS PART AU VOTE</p> | <p><b>VOTES :</b></p> <p>POUR : 11</p> <p>CONTRE : 0</p> <p>ABSEPTIONS : 0</p> |
| <p>DATE DE LA CONVOCATION :<br/>16/04/2025</p>   |  |  |

Secrétaire de séance : Bérénice LACOMBE-SPADOTTO

Rapporteur : Raymond COMBAZ

Délibération n°25-24

**Objet : GEMAPI – Etude d'amélioration des conditions d'écoulements du ruisseau de la Pierre à Beaufort-sur-Doron – Demande de subventions**

**Considérant** le dossier de la phase d'études préalables (PEP) au programme d'action de prévention des inondations (PAPI) Arly, validé par le Préfet de la Savoie en date du 24 mars 2023,

**Vu** la délibération 23-62 du 12/12/2023 approuvant l'opération et son plan de financement

**Considérant** la consultation lancée le 18 juin 2024, les offres reçues le 12/07/24 et le montant des offres dépassant le budget qui a nécessité de classer sans suite la consultation,

**Vu** la délibération 25-07 du 18 février 2025 validant l'avenant n°1 de la phase d'études préalable au programme d'action de prévention des inondations (PAPI) Arly, allouant des crédits supplémentaires sur cette action ;

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'action 6.14 du PEP PAPI concernant l'étude d'amélioration des conditions d'écoulements sur le ruisseau de la Pierre à Beaufort-sur-Doron, le contexte de l'opération est rappelé.

Lors de fortes pluies conjuguées à la fonte du manteau neigeux, le ruisseau de la Pierre sort de son lit dans la plaine de Beaufort et engendre des dommages dans le lotissement bordant le chemin des Glières. Ce scénario pourrait engendrer de graves conséquences sur ces enjeux en cas d'évènement rare à exceptionnel.

Ces débordements ont entraîné des inondations par infiltration des sous-sols de plusieurs habitations.

Afin de trouver une solution permettant de stopper les débordements et limiter les impacts sur les habitations, une étude de faisabilité sera réalisée pour analyser les dysfonctionnements actuels et proposer des scénarios concrets d'optimisation des écoulements pour des événements rares à exceptionnels.

Cette étude devra prendre en compte le transport solide responsable de l'engravement des lits dans la plaine où la pente ne permet pas de remobiliser les matériaux charriés.

Le prestataire proposera au minimum 2 scénarios d'aménagements, chiffrés, avec une grille d'analyse permettant de comparer les bénéfices de chaque opération. Ces scénarios étudieront toutes les options envisageables (réduction de la vulnérabilité du bâti existant, dévoiement du cours d'eau, création d'ouvrages de rétentions...).

Le nouveau plan de financement prévisionnel est le suivant :

| DEPENSES  |     | Montant TTC     |
|---|-----|-----------------|
| Etude de faisabilité avec proposition de minimum scénarios chiffrés |     | 18 000 €        |
| <b>Total</b>  |     | <b>18 000 €</b> |
| RECETTES  |     |                 |
| Etat -BOP 181- FPRNM  | 50% | 9 000 €         |
| CD 73 – à déterminer  |     | A dét.          |
| SMBVA - autofinancement   | 50% | 9 000 €         |
| <b>Total</b>  |     | <b>18 000 €</b> |

>>>>>>><<<<<<<<<<<<<<<<

**Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :**

- **d'approuver l'opération et son plan de financement,**
- **de solliciter les subventions auprès de l'Etat au titre du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), du Département de la Savoie ou tout autre partenaire financier aux taux les plus élevés possibles,**
- **de solliciter auprès des partenaires financiers, une autorisation de démarrage anticipée,**
- **d'autoriser M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération**

La secrétaire de séance,

Bérénice LACOMBE-SPADOTTO,



Ugine, le 24 avril 2025

Le Président,

Umberto DIMASTROMATTEO,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200035061-20250422-25-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

